



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

minima sociaux

Question au Gouvernement n° 1029

Texte de la question

MINIMA SOCIAUX

M. le président. La parole est à Mme Christine Pires Beaune, pour le groupe Nouvelle Gauche.

Mme Christine Pires Beaune. Madame la ministre des solidarités et de la santé, « On met un pognon de dingue dans les minima sociaux, les gens sont quand même pauvres. » Ces propos sont ceux du Président de la République, qui considère donc que nos concitoyens touchant le RSA, l'allocation adulte handicapé ou le minimum vieillesse devraient sortir de la pauvreté parce que l'État leur verse entre 400 et 800 euros. Curieuse affirmation !

M. Éric Straumann. Il mélange tout !

Mme Christine Pires Beaune. Il ajoute « qu'il faut responsabiliser les gens pour qu'ils sortent de la pauvreté. »

Ces propos sur le "pognon de dingue", outre qu'ils sont vulgaires...

Un député du groupe GDR . Il ne parlerait pas ainsi de l'argent de ses amis banquiers !

Mme Christine Pires Beaune. ... sont scandaleusement faux. Le Président cible les minima sociaux, c'est-à-dire 25 milliards d'euros par an, distribués à 4 150 000 Français, qui perçoivent le RSA, l'AAH, le minimum vieillesse, une allocation invalidité ou bien sont chômeurs en fin de droit – 16,50 euros par jour, vous vous rendez compte ! Ces minima sont tous inférieurs à 1014 euros par mois, le seuil de pauvreté. Ces allocations ne permettent pas de vivre, tout juste de survivre. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, FI et GDR.)*

« Pognon de dingue et minima sociaux », voilà un bel oxymore, figure de style à ne pas confondre avec le pléonasme, comme « M. Macron, président des riches ».

Les propos du Président apparaissent d'autant plus indécents quand on considère votre politique fiscale : 3,5 milliards d'euros de suppression de l'ISF, 1,9 milliard pour l'instauration de la *flat tax*, sans compter les millions – ou les milliards, on ne sait plus – de la suppression à venir de l'exit tax. *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, FI et GDR.)* Le voilà, le pognon de dingue au bénéfice de quelques-uns et non d'un ruissellement qui ne viendra jamais.

Il y a le prétendu pognon de dingue que l'on donne aux vrais pauvres et le vrai pognon de dingue que l'on donne aux prétendus premiers de cordée, tel le patron de Carrefour, qui s'intéresse plus à lui qu'à sa cordée.

J'ai deux questions, madame la ministre : allez-vous cesser de mépriser les pauvres, ceux qui perçoivent les

minima sociaux ? Allez-vous enfin vous attaquer au pognon de dingue que coûte votre politique fiscale ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes NG, FI et GDR, ainsi que parmi les députés non inscrits.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, la protection des personnes les plus fragiles et la lutte contre l'exclusion sont au cœur de notre action. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)* Nous, madame la députée, les minima sociaux, nous les avons augmentés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs des groupes NG, FI et GDR.)* Nous avons augmenté le minimum vieillesse, nous avons augmenté l'allocation adulte handicapé. Il y a ceux qui parlent et il y a ceux qui font et nous faisons partie de ceux qui font. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Mais nous savons que nos aides sociales ont des défauts. Elles sont inéquitables : vous ne touchez pas la même chose selon votre statut, selon votre âge. Elles sont illisibles : c'est un véritable maquis. *(« Répondez à la question ! » sur les bancs du groupe NG.)* Aucun d'entre nous n'est capable de citer toutes les aides sociales qui existent en France, d'où d'ailleurs le taux important de non-recours.

Elles sont insuffisamment tournées vers l'accompagnement et l'insertion. L'ascenseur social fonctionne au ralenti dans notre pays.

M. Ugo Bernalicis. C'est vous les saboteurs !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Une étude récente de l'OCDE le démontre : nous sommes l'avant-dernier pays européen en termes d'ascenseur social. Aujourd'hui dans notre pays, il faut six générations, 180 ans pour qu'un enfant pauvre parvienne au revenu moyen. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. Raphaël Schellenberger. Ce sont des statistiques, ce n'est pas une réponse !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Nous savons que notre système doit être changé en profondeur. Ceux qui naissent pauvres restent pauvres et les aides ne leur permettent jamais de sortir de cette assignation sociale. C'est contre cela que nous allons travailler ! *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

La stratégie du Gouvernement, c'est la prévention. Le reste à charge zéro, c'est dans le domaine de la santé la plus grande mesure sociale depuis quarante ans. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)* C'est, dans l'éducation – merci à Jean-Michel Blanquer – le dédoublement des classes de CP, l'école obligatoire à trois ans...

M. Fabien Di Filippo. Les écoles fermées dans la ruralité !

Mme Agnès Buzyn, ministre. ...la formation, avec le projet de loi défendu par Muriel Pénicaud et adopté hier en première lecture ; c'est l'accompagnement et l'émancipation sociale par l'activité et la confiance que nous faisons aux hommes et aux femmes de ce pays.

M. Fabien Roussel. Et les APL ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. La solution n'est pas de dépenser toujours plus d'argent mais d'investir dans les hommes et les femmes de ce pays, et c'est ce que nous allons faire ! *(De très nombreux députés des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent longuement.)*

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pires Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Nouvelle Gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1029

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée au JO le : [21 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 juin 2018](#)